Image not found or type unknown

Partage des biens patrimoniaux

Par **taoura**, le **23/08/2016** à **15:15**

Bonjour,
Mon divorce a été prononcé en mai. Le partage des biens patrimoniaux est en cours.
Mon ex-conjoint a fait construire une maison sur le terrain donné par ses parents. Je sais que je n'ai droit à rien sur cette maison sauf sur ma participation au paiement des emprunts.
Aujourd'hui il a mis en vente cette maison. A-t-il le droit alors que le partage des biens patrimoniaux n'est pas fait ?
Merci de votre réponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés